

CP - Les habitants de Colmar Agglomération invités à répondre à une grande enquête sur l'habitat

Colmar Agglomération lance l'élaboration de son prochain Programme Local de l'Habitat (PLH). Cette démarche doit permettre de définir les orientations et les actions de la politique de l'habitat sur le territoire. Du 5 août au 31 octobre 2026, les habitants sont invités à répondre à une grande enquête sur le logement et leur cadre de vie.

Le 4e Programme Local de l'Habitat (PLH) de Colmar Agglomération couvrira la période 2028-2033. L'élaboration de ce document stratégique, qui se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2027, tiendra compte des évolutions démographiques, sociales et territoriales, ainsi que des besoins des habitants.

Une démarche partenariale et participative

L'élaboration du PLH reposera sur une mobilisation large des acteurs de l'habitat : communes, institutions, bailleurs sociaux, professionnels, associations et partenaires du territoire.

Elle devra également permettre de mieux prendre en compte l'expérience et les attentes des habitants, afin de construire une politique de l'habitat adaptée aux réalités de Colmar Agglomération et à la diversité de ses communes.

Une grande enquête auprès des habitants

Locataires, propriétaires, familles, personnes seules, jeunes, seniors... Tous les habitants sont invités à participer et à faire part de leur vision de l'habitat de demain.

Comment participer ?

Remplissez le formulaire : agglo-colmar.fr

Le temps de réponse au questionnaire est de 5 à 8 minutes.

Un panel citoyen associé à la démarche

Les habitants pourront également candidater pour participer à un panel citoyen. Ce panel sera associé à certaines étapes de l'élaboration du PLH jusqu'à la fin de l'année 2027. Il permettra de prolonger la démarche d'écoute et de faire participer directement des habitants aux réflexions sur les enjeux de l'habitat.

Enquête sur le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Du 5 août au 31 octobre 2026



CONSTRUISONS ENSEMBLE L'HABITAT DE DEMAIN

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE LOGEMENT ET LE CADRE DE VIE DANS COLMAR AGGLOMÉRATION.

QUE VOUS SOYEZ LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE, ÉTUDIANT,
JEUNE ACTIF, EN FAMILLE OU SENIOR...

— Répondez à l'enquête
jusqu'au 31 octobre 2026

agglo-colmar.fr



À propos

Colmar Agglomération regroupe 20 communes et exerce des compétences au service de près de 116 000 habitants, dont le développement économique, l'aménagement durable du territoire et la mobilité, l'habitat, l'eau et l'assainissement, le soutien à l'enseignement supérieur, entre autres.

CONTACT PRESSE

Margot Fellmann - Cheffe de service communication
Colmar Ville et Agglomération
Tél. 03.89.20.67.55 - 06.10.28.49.50
margot.fellmann@colmar.fr